

4D Créa

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 3156 €

1 RUE JACQUELINE AURIOL 78280 GUYANCOURT

RCS VERSAILLES 517531133

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 23/01/2026

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la modification de la dénomination sociale de la Société. A compter du 23/01/2026, la Société sera désormais dénommée IRWINO, en remplacement de l'ancienne dénomination, 4D Créa.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

En conséquence de la modification de la dénomination de la Société, objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif à la dénomination sociale dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Laurent KOUCEM, associé(e)

Adrien PERRUGAULT, associé(e)

La société GENARIS , associée, représentée par Christophe RAMPON